

Séance solennelle du lundi 5 novembre 2007 à 11 h

Discours final

Présidence de M. Philippe SÉGUIN,
Premier président de la Cour des comptes

Monsieur le Président de la République,
Mesdames, Messieurs,

Chacun aura pu le constater : le 5 novembre 1807, le premier de mes prédécesseurs avait été étonnamment laconique.

Au risque de surprendre, je vais m'attacher à l'imiter.

D'abord, parce que les grandes joies sont silencieuses. Et occuper ces fonctions, en des circonstances aussi uniques, en est une pour moi qui, en même temps, m'honore au plus haut point. Et puis, et puis surtout, M. le Président de la République, depuis longtemps je le sais, n'aime pas les trop longs discours.

J'irai donc à l'essentiel.

L'essentiel, M. le Président de la République, c'est de vous remercier à nouveau d'avoir tenu, par votre présence, à marquer l'importance de ce bicentenaire et de témoigner ainsi des services rendus par notre institution pendant deux cents ans.

En ces instants, nos pensées et notre reconnaissance vont, comme il est légitime, vers notre illustre fondateur et vers celles et ceux qui, deux siècles durant, ont fait la réputation et l'autorité de la Cour, par l'intelligence de leur métier, une rigueur et un savoir-faire reconnus, et un dévouement sans faille à la cause publique.

L'essentiel, c'est aussi ce qui aura été résumé de si belle manière en cette année 2007, à coup sûr une des années les plus pleines et les plus accomplies de la Cour : notre volonté de rester fidèles à notre histoire tout en allant toujours plus avant dans la modernité. Trois réformes majeures auront ainsi été mises en œuvre : les premières certifications des comptes de l'Etat et de la sécurité sociale, les premières analyses de programmes et la refonte de nos procédures juridictionnelles. Ah certes, nous ne nous sommes pas contentés de nous auto-célébrer !

L'essentiel, ce sont encore, et enfin, les priorités qui se dessinent pour l'avenir.

Mieux garantir les suites réservées à nos travaux, par nos propres soins, certes, mais en saisissant aussi le relais puissant que nous offre le Parlement. Etendre progressivement notre compétence juridictionnelle, pour répondre à l'exigence nouvelle d'un régime de responsabilité des gestionnaires, qui constitue la meilleure alternative à l'absence de sanction ou aux sanctions pénales.

Tels sont les principaux éléments d'une feuille de route que nous pouvons écrire d'autant plus résolument que notre indépendance et notre positionnement sont reconnus.

Monsieur le Président de la République,
Mesdames, Messieurs,

Vous venez de revivre la séance du 5 novembre 1807. Et vous nous voyez aujourd'hui dans les mêmes robes de soie, de satin ou de velours, agrémenté d'hermine (ou supposée telle), nous conformer au même rituel apparemment suranné.

N'en concluez surtout pas que le temps s'est arrêté à la Cour. Et que nous ne serions que des notables surtout préoccupés de leur propre sort. Si depuis toujours nous convoquons ainsi la tradition, ce n'est que pour montrer la constance de notre résolution à servir l'Etat et à honorer la France, ce n'est que pour illustrer la conscience que, de génération en génération, nous conservons du poids et de l'étendue de nos devoirs, conformément au vœu qu'exprima ici même, en ces termes, le Général de Gaulle.

Je ne pourrai d'ailleurs mieux exprimer la permanence de cette ambition qu'en me tournant vers ceux de mes prédécesseurs qui eurent à s'adresser aux vôtres à l'occasion de notre centenaire, puis de notre cent cinquantième.

En 1957, le Premier président Roger Léonard avait conclu son propos en ces termes que je pourrais reprendre aujourd'hui : *"Ne se reconnaissant d'autre droit, selon l'austère maxime d'Auguste Comte, que celui d'accomplir son devoir, mais résolue à toujours le remplir pleinement, la Cour aura le constant souci d'apporter à la République, dans l'accomplissement d'une tâche essentielle pour la vie de l'Etat, le concours de toutes ses ressources et de toutes ses forces."*

Cinquante ans auparavant, le 5 novembre 1907, le Premier président Charles Laurent n'avait rien dit d'autre : *"La République n'aura jamais ici que des serviteurs loyaux, disciplinés, fidèles et s'il fallait une devise au fronton de leur nouveau Palais, ils pourraient y graver, non sans fierté, la parole des Anciens : «Faisons notre devoir et laissons faire aux dieux»."*

*

Monsieur le Président de la République, si vous le voulez bien...